

DOSSIER D'INFORMATION

# BIENVENUE AU PÔLE PROFESSIONNEL DU LYCÉE JEANNE D'ARC

**CAP ACCOMPAGNANT  
ÉDUCATIF PETITE ENFANCE**



# Sommaire

- La formation 03
- Les missions du titulaire du CAP AEPE 04
- L'enseignement au lycée Jeanne d'Arc 05
- Après l'obtention du CAP EPAE 10



A photograph showing four children in a classroom environment. In the foreground, a boy in an orange shirt is focused on a wooden train set. Behind him, another boy in a grey shirt and a girl in a floral dress are also playing with toys. To the right, a girl in a yellow shirt is looking down at something on the floor. The room has shelves with books and toys in the background.

## LA FORMATION AEPE

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel de l'accueil et de l'accompagnement des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel ainsi qu'à leur autonomie.

**LA FORMATION :**

- En 1 an
- Apprentissage

**MODALITÉS D'ACCÈS :**

Les apprentis peuvent intégrer ce CAP en 1 an, en ayant 18 ans le jour de l'examen, et en étant titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un BAC.

# LES MISSIONS DU TITULAIRE DU CAP AEP

- Conduire des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à ses acquisitions, et au développement de son autonomie.
- Conduire des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective.
- Conduire des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.



A blurred background image of a student with long dark hair, wearing a blue sweatshirt, sitting at a desk in a classroom. They are looking down at a silver laptop keyboard. On the desk in front of them is a large book with a green cover featuring a map. The classroom has wooden desks and chairs.

# L'ENSEIGNEMENT AU LYCÉE JEANNE D'ARC

# ORGANISATION DE LA FORMATION

**La formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'une durée de 12 mois dont 400 heures en centre de formation au lycée Jeanne d'Arc.**

- Une préparation complète alliant des journées de cours théoriques, des travaux dirigés et des travaux pratiques sur des plateaux techniques dédiés à la spécialité "petite enfance".
- Une immersion professionnelle durant les stages dans les structures d'accueil des jeunes enfants.
- Une formation pratique en entreprise placée sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage.

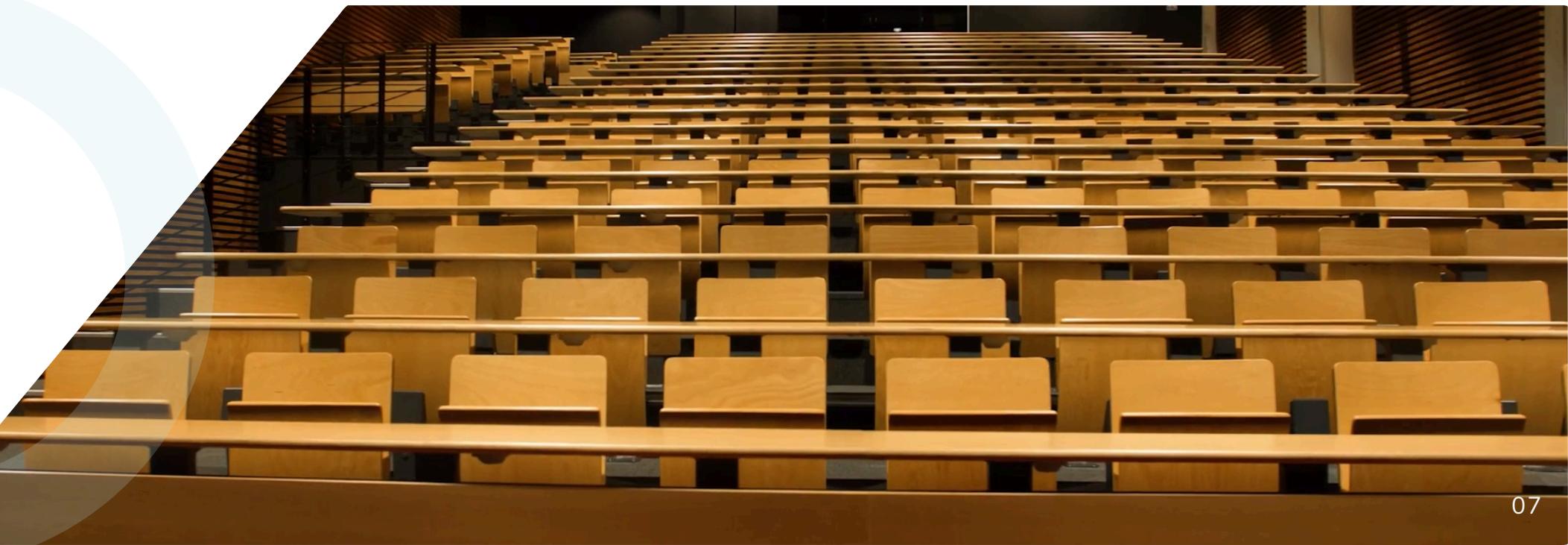


## AVANTAGE DE L'APPRENTISSAGE

- Préparer le diplôme en travaillant
- Acquérir de l'expérience en vue d'intégrer plus facilement le monde du travail
- Être dispensé des frais de scolarité
- Bénéficier des congés payés, mutuelle, tickets restaurant,...

## UNE FORMATION AXÉE SUR :

- L'accompagnement éducatif de l'enfant
- La flexibilité face aux différentes situations
- La connaissance du développement du jeune enfant
- La connaissance de l'accompagnement de la parentalité
- La proposition de mode d'accueil pluridisciplinaire, mixte, diversifié et innovant





## L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL S'ORGANISE AUTOUR DE 3 BLOCS :

**Bloc 1** : Accompagner le développement du jeune enfant

**Bloc 2** : Exercer son activité en milieu collectif

**Bloc 3** : Exercer son activité en milieu collectif

## À L'ISSUE DE SA FORMATION, LE TITULAIRE DU CAP AEPÉ EST CAPABLE DE :

- Identifier le cadre de son intervention
- Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant
- Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation de l'enfant
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
- Travailler en équipe pluridisciplinaire





**POURSUITE D'ÉTUDES**

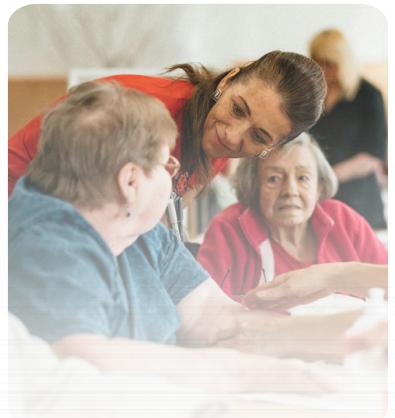
Le titulaire du CAP AEPE peut travailler en tant qu'**ASEM** ou **ATSEM** dans les écoles maternelles, devenir **auxiliaire de petite enfance** dans EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant :crèche,...), **agent d'animation** dans les accueils collectifs de mineurs, ou accueil de loisirs, ou exercer en tant qu'**assistant maternel** à domicile ou en MAM.

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de continuer ses études en préparant un BAC professionnel ou les concours d'entrée de certaines formations pour un Diplôme d'État du secteur sanitaire et social comme :



## DE

- Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
- Aide-Soignant.e (DEAS)
- Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
- Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)



## BAC RPO

- Animation, Enfants, Personnes Âgées (AEPA)
- Accompagnement, Soins et Services à la personne (ASSP)
- Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)

# DÉCOUVREZ NOS BAC PROFESSIONNELS ET NOS DIPLÔMES D'ÉTAT EN CLIQUANT JUSTE ICI !



Les formations au Lycée Jeanne d'Arc





CETTE FORMATION VOUS PLAÎT ?  
VOUS PENSEZ QUE LE CAP AEPE  
EST FAIT POUR VOUS ?

NOUS VOUS ATTENDONS !

📞 02.99.84.30.32

✉️ [secretariat.sanso@lja35.fr](mailto:secretariat.sanso@lja35.fr)

📍 61 rue La Fontaine, CS 20816 - 35708 Rennes

🌐 [www.essfa.fr](http://www.essfa.fr)